



**Bureau Directeur
Procès-Verbal n° 11
7 mai 2018**

Présents au siège de la Ligue à Marseille: DEBANT Michel, GRIFFON Armand, NATAF Victor, PARAIN Corinne

Présents en visio à Nice : BAUDET Jean-Luc, SANGUINETTI Martine

Excusés : BAILET Murielle, FIESCHI Xavier

Début 18 h

Ordre du jour : Accession des équipes ETF en PNF

Le président expose le contenu du Conseil du Territoire du 3 mars 2018, au cours duquel la majorité des départements ont défendu la cause des équipes de leurs comités devant accéder au niveau supérieur et n'étant pas soumis par leur comité à une CMCD.

Dans un souci d'uniformité au sein de la Ligue PACA, les comités, dans leur majorité, nous demandent pour cette année exceptionnelle de création de poules et par le fait qu'aucun contrôle antérieur n'ait été effectué par la commission idoine de dédouaner les équipes.

Dans les échanges entre les membres, il apparaît, que tant que les comités ne se seront pas mis d'accord, il est impossible de pénaliser de manière sélective les clubs accédant du comité vers la ligue.

Pour les clubs féminins accédant à la PNF et les clubs formant la poule honneur masculine Est, il n'y aura pas pour la saison 2018/2019 de pénalités sportives.

Fin de la réunion 18h15.

GRIFFON Armand
Président Ligue PACAHB